



4e année de croissance pour les expéditions de cognac

mercredi 16 janvier 2019, par [lpe](#)

97,7% du Cognac produit en Charentes a été expédié dans plus de 150 pays en 2018 (source BNIC), en volume, ce qui représente 204,2 millions de bouteilles (soit 3,5% de plus qu'en 2017) pour un chiffre d'affaires de 3,21 milliards d'euros (+1,9%). C'est la 4e année consécutive de hausse.

2018 a aussi été une bonne année de vendanges avec un volume de 45,7% supérieur à 2017 qui s'explique facilement à travers le gel tardif subi par les vignes au printemps cette année là.

Avec un rendement de 126,8 hl Vol/ha pour la récolte 2018 (contre 88,95 hl Vol/ha pour la précédente récolte) soit un rendement en alcool pur (AP) de 13,06 hl/ha, la production mise sous bois [1] devrait être comprise entre 970 et 980 K hl AP [2].

Ce niveau de production serait supérieur aux prévisions qui tablaient sur une mise sous bois de 902 K hl AP pour la région, permettant ainsi d'améliorer un niveau de stock jugé trop bas aujourd'hui par les professionnels.

Alors que la croissance des expéditions au cours de l'année confirme les prévisions annoncées par les professionnels, Patrick Raguenaud, président du Bureau National Interprofessionnel du Cognac indique que « *les professionnels demeurent confiants dans leurs perspectives à venir et se projettent avec ambition et clairvoyance, en s'assurant de la bonne adéquation entre les besoins de leurs marchés et le niveau de leur production* ».

60000 personnes vivent du Cognac : viticulteurs, négociants, bouilleurs, saisonniers... sur des exploitations d'une superficie moyenne de 18,23 hectares.

Pour en revenir aux exportations, avec 90,6 millions de bouteilles expédiées en 2018, soit une croissance de 5,2% en volume et de 0,7% en valeur, l'ALENA [3] continue sa progression (44,4% des expéditions). Les États-Unis confortent dans ce cadre leur place de leader et portent cette dynamique avec 87,4 millions de bouteilles expédiées en 2018.

Sur la même période, les expéditions vers l'Extrême-Orient avec 60,1 millions de bouteilles expédiées (+ 5,6% en volume et + 3,7% en valeur) confirment le développement de la zone (29,4% des expéditions). Les expéditions vers le marché chinois portent ces bons résultats, même si on note un léger ralentissement au cours du second semestre.

Plus contrastées, les expéditions sur le continent européen sont en repli avec - 5,3% en volume et - 2,2% en valeur, soit un total de plus de 39,4 millions de bouteilles. Cette baisse est notamment liée au contexte économique difficile sur certains marchés de la zone.

Un potentiel de développement important

La progression des expéditions sur des zones à fort potentiel (Afrique du Sud, Vietnam, Caraïbes [4]) se poursuit une nouvelle fois en 2018 tant en volume (+ 10,4%) qu'en valeur (+ 7,1%). Additionnées, ces nouvelles zones d'opportunité représentent 6,9% des volumes globaux expédiés, soit 14,1 millions de

bouteilles.

Des expéditions en croissance pour l'ensemble des qualités (VS, VSOP et vieilles)

Les expéditions des qualités VS (Very Special) qui représentent la moitié des expéditions de cognac et VSOP (Very Superior Old Pale) qui représentent près de 40% des expéditions, progressent en volume, respectivement + 2,6% et + 3,5% et se stabilisent en valeur (stable et - 0,3%).

Représentant 11,5% des expéditions, les qualités vieilles connaissent une belle croissance en 2018 avec une hausse de 7,5% en volume et 6,3% en valeur.

Photo : Cuves de stockage chez Nicolas Tricoire à St Brice, interview à lire [dans notre magazine de l'automne 2017](#).

Plus : www.cognac.fr

Notes

[1] Récolte diminuée des pertes de distillation, des constitutions de réserve climatique, et enrichie des sorties de réserve climatique

[2] Pour rappel, le rendement annuel en Cognac pour la récolte 2018 est de 14,64 hl AP par hectare

[3] Accord de libre-échange Nord-américain (ALENA), signé entre le Canada, les États-Unis et le Mexique en janvier 1994

[4] Antigua et Barbuda, Saint-Martin, Aruba, Bahamas, La Barbade, Îles Caïmans, Îles Turques, Cuba, République dominicaine, Grenade, Saint-Barthélémy, Haïti, Îles Vierges, Jamaïque, Montserrat, Saint-Christophe-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie, Trinidad et Tobago